

SILLÉ LE PHILIPPE



Bulletin d'informations communales • juillet 2009

n°60



Comme vous le savez sans doute, nous avons réduit le rythme de parution de notre bulletin municipal qui est passé de 3 numéros par an à 2 numéros. Cela fera quelques petites économies qui sont bien nécessaires. Comme vous pourrez le constater en prenant connaissance de notre budget prévisionnel et des comptes administratifs, nos budgets sont serrés.

Les travaux d'extension de la mairie se sont déroulés sur 2 années mais cela a été nécessaire pour bénéficier de subventions sur ces deux années 2008 et 2009.

Ces travaux seront complètement terminés en principe le 1^{er} octobre, date à laquelle le personnel de la mairie sera dans de meilleures conditions pour vous accueillir. L'agence postale communale sera également en place. Nous procédons actuellement au recrutement d'une personne supplémentaire pour faire face à cette nouvelle mission.

Nous avons eu coup sur coup, à quelques semaines d'intervalle, le décès de 2 anciens conseillers municipaux, Monsieur Roger Raphel et Monsieur Albert Rapicault. Pour ce dernier, un article lui sera consacré dans le prochain numéro.

Pour notre ami Roger Raphel, je lui suis très reconnaissant pour tout le dévouement qu'il a manifesté pour notre commune et pour la bienveillance que lui et sa famille ont eu dans la négociation qui nous a permis de réaliser le lotissement de Montaigu. C'est en son honneur et en particulier à la mémoire de Roger Raphel que nous avons dénommé une rue de ce lotissement : la rue Raphel.

En cette période estivale, je souhaite à tous, grands et petits, des temps de rencontres familiales et amicales les plus profitables possibles.



Michel Lelièvre, maire

INFORMATIONS COMMUNALES

SILLÉ
LE
PHILIPPE

POPULATION COMMUNALE

Le dernier recensement effectué dans notre commune fait état d'une population de 1 052 habitants au 1^{er} janvier 2009.

Ce chiffre est déterminé sur plusieurs années glissantes, sachant que ce calcul tient compte des personnes qui sont en maison de retraite, mais toujours avec une adresse légale, des jeunes de moins de 25 ans qui sont en formation ou habitent par ailleurs mais qui ont un domicile familial à Sillé, pour d'autres ce sont l'hébergement d'un parent, militaires, etc...

NOURRICES AGREES

Aujourd'hui, 17 nourrices agréées accueillent des enfants à Sillé. Nous nous en félicitons et remercions toutes ces personnes, toujours plus nombreuses, qui se sont investies dans les formations et démarches administratives pour recevoir l'agrément. La liste de ces nourrices et leurs coordonnées sont consultables en mairie et sur notre site internet.

REMISE DES CARTES JEUNES ELECTEURS

L'année 2009 a vu la mise en œuvre d'une nouvelle disposition ministérielle pour la remise de la première carte d'électeur aux jeunes majeurs. En effet, cette remise doit revêtir un caractère solennel. Le conseil municipal a décidé que cette remise de carte se fasse le 8 mai. M. Michel Lelièvre, maire, a remis aux jeunes présents leur première carte de vote à l'occasion de la cérémonie du 8 mai.

PLAN CADASTRAL

Le cadastre sur internet : www.cadastre.gouv.fr
Savez-vous que depuis janvier 2008, il n'est plus besoin de se déplacer au service du cadastre ou en mairie pour consulter le plan cadastral et cela sur tout le territoire national ?

Une simple connexion à internet sur le site : www.cadastre.gouv.fr vous permet :

- d'éditer gratuitement des extraits de plans, documents nécessaires notamment dans le cadre des formalités liées à un dépôt de permis de construire,
- d'effectuer en ligne et en toute sécurité des commandes de feuilles de plan à grand format (format A0) sur supports papier, plastique ou numérique (CD Rom, DVD Rom, téléchargements) avec un large choix de paiement des commandes.

STATION D'ÉPURATION

Pour réaliser la construction d'une nouvelle station sur l'emplacement actuel, la commune a fait l'acquisition d'une surface e terrain supplémentaire qui prolonge la station actuelle de Sillé en direction de Montfort le Gesnois. Les candidatures de maîtrise d'œuvre ont été réceptionnées et analysées avec le concours de Monsieur Carreno. Le Cabinet SAFEGÉ a été choisi.

DISTINCTION COMMUNALE

Le vendredi 6 mars 2009, Monsieur Claude BESNIER, conseiller municipal depuis 1978 était décoré de la médaille d'argent régionale, départementale et communale par Monsieur Roland du Luart, Président du Conseil Général de la Sarthe, Vice Président du Sénat. Au cours des discours de Monsieur Roland du Luart et de Monsieur Michel LELIEVRE, il était également rappelé l'engagement de Monsieur Claude BESNIER dans le milieu associatif. Il est notamment trésorier du comité des fêtes, membre très actif de l'harmonie musicale de la vive Parence, membre du souvenir français et de l'UDOM pour lesquels il a été décoré des médailles de bronze et d'argent. Il a accepté aussi depuis de présider le comité du comice de Sillé le Philippe.

Un verre de l'amitié devait conclure cette sympathique soirée avec la présence des membres du conseil municipal, présidents d'associations et divers invités.



AGENCE POSTALE

Le conseil municipal a décidé de transférer le bureau de poste dans les locaux de la mairie. Ce bureau sera accessible pour les personnes à mobilité réduite. Sa mise en place se fera fin 2009.

REPAS DES ANCIENS

Le CCAS et la municipalité ont le plaisir de partager un repas traditionnel avec les habitants de 70 ans et plus le 8 mai.

Ce sont 77 villageois et villageoises qui se sont retrouvés pour partager ensemble dans la gaieté, ce repas préparé par le restaurant "LE RENDEZ VOUS".

Monsieur Gaston Glinche a rappelé les faits marquants entre la dernière édition et ce repas, notamment les absences pour maladie, maison de retraite et décès et concluait par un mémoire d'évènements datant de l'année 1909, souvenirs au niveau national, départemental et de notre commune à cette date.



HOMMAGE A MONSIEUR ROGER RAPHEL

Le conseil municipal a appris le décès de notre ancien conseiller avec tristesse. Monsieur Roger Raphael était quelqu'un de très actif, dévoué et très écouté pour son professionnalisme et ce petit plus d'un homme simple, facile à aborder, toujours souriant...

Monsieur Raphael a été actif dès la fondation du club de basket de notre commune et président pendant de nombreuses années.

Le conseil municipal présente à Madame Marguerite Raphael ses vœux de réconfort et de sincères condoléances.

Hommage de Pierre Liaudet lors de la sépulture :

Il n'est jamais aisé de parler, d'évoquer, de rendre public, la vie d'un homme que chacun d'entre nous, anciens ou moins anciens de Sillé, qualifie dès qu'on leur parle de Roger Raphael, de modèle de discrétion, de personnage effacé, d'exemple de dévouement. Sa disponibilité étonnante n'avait d'égale que sa serviabilité. Être au service, rendre service, se dépenser sans compter... était son idéal, mais toujours à sa place, dans l'ombre.

Né à la ferme de "La marche", en plein bourg de Sillé il y a passé sa vie d'enfant, d'adulte, d'entrepreneur, de retraité. Ses nombreux chantiers de bâtiment, de restauration, d'entretiens, il les menait à terme avec le sourire sachant se rendre toujours disponible pour mieux satisfaire ses donneurs d'ouvrage. A sa vie professionnelle bien réussie, il a dans sa vie privée, avec Marguerite, sa chère épouse, su compenser très vite, le vide causé par leur regret de n'avoir pas eu d'enfants, en reportant leur trop plein d'affection sur Brigitte et plus tard en étant à l'origine de la création d'un des premiers club féminin de Basket-Ball de la Sarthe. Avec le concours de Michel Souffront, Roger Planche et Pierre Autissier, ils se sont investis et lui particulièrement sans jamais ménager sa peine.

Disponible, il l'était encore plus et après chaque rencontre, il organisait une véritable réunion familiale et conviviale où Marguerite et lui, autour de crêpes, de galettes et autres gâteries récoltaient, mais avec toujours beaucoup de modestie les remerciements exprimés ou non par cette jeunesse féminine qui s'était dépensée sur le terrain, gagnante ou perdante, mais heureuse d'avoir joué, d'avoir participé.

Parallèlement à cet engagement associatif qu'il a présidé de 1973 à 1996, il a apporté depuis 1978 son concours très actif et aussi très précieux au Comité des Fêtes de Sillé ne se ménageant pas, pour toujours mieux servir. Fêru de l'histoire de Sillé, connaissant aussi bien que le cadastre, les parcelles de terre, par leur nom, il était "curieux", de ce qui existait et de ce qui se faisait à Sillé. Roger, véritable mémoire vivante a apporté son concours pendant trois mandats successifs de 1983 à 2001 à la gestion de notre commune.

C'est toute l'affection, l'amitié, la reconnaissance que nous voulons partager avec vous, Marguerite, vous Lucienne, sa sœur, vous Fernande, sa belle-sœur et vous deux, Brigitte et Michel, ses enfants de cœur ; et vous assurer que Roger à qui vous vous êtes unie Marguerite il y a 58 ans, continue de veiller sur vous, avec toute son inépuisable bonté.

DÉMÉNAGEMENT DE LA SALLE DU CONSEIL

Lors de la réunion du conseil municipal du mardi 12 mai 2009, les conseillers ont symboliquement déménagé la grande table et les chaises dans la nouvelle salle du conseil municipal. Surface importante, confort phonique et clarté ont été les premiers bienfaits de ce changement. Nos secrétaires ont, à leur tour, procédé quelques jours après au transfert de leurs dossiers et matériel informatique, faisant place aux travaux de réhabilitation de l'accueil et de l'agence postale.



ÉCOLE RENÉ LANGLAIS

En fin d'année scolaire, les élèves de CM2 ont écrit, après que leur maître leur ait demandé quels événements avaient été importants pour eux :

"Nous avons participé au cross Ouest-France le samedi 17 janvier 2009. Nous avons reçu en récompense 3 grandes et 3 petites fusées, des plots, 3 bâtons de relais, des dossards, des chronomètres, un petit ballon de volley et un sac. Pour tous les 40 premiers de chaque course, il y a eu une finale de courses bloquées."

"Le samedi 16 mai à 8 h 50, nous étions à Pontlieue au Mans pour un tournoi de mini-basket. On a gagné un maillot chacun. On était 5 par équipe et il n'y avait que deux écoles à être venues ! A la fin, on a aussi gagné un sac avec des trucs et des confiseries."

Le samedi, pourtant, les élèves n'ont plus classe, mais ce sont ces moments là dont ils se souviennent !

Notre école fait partie des quelques-unes qui, grâce au dévouement des maîtres, ont participé aux rencontres organisées par l'USEP, cette association qui aide à mettre en valeur le sport à l'école. Signalons aussi que les élèves de la Grande Section au CM2 ont bénéficié de 9 séances de piscine, à SITTELIA à Montfort le Gesnois et cela, grâce au financement du Conseil Général et de la Communauté de Communes.

Le Carnaval et son défilé, organisés avec compétence et sérieux par l'Amicale des parents d'élèves le samedi 7 mars ont permis aux talents artistiques de tous les élèves de s'exprimer et surtout la réalisation d'une grande œuvre collective en la personne de "Madame CARNAVAL" qui a fini sa route dans les flammes et les pétards.



Au niveau de la législation, deux évaluations nationales de fin de cycle (une pour les CM2 en janvier et l'autre pour les CE1 à la fin mai) et la mise en place d'un livret scolaire, défini nationalement, ont été deux autres nouveautés de cette année scolaire. Malgré les difficultés rencontrées pour leur mise en œuvre, l'équipe enseignante a cependant eu la volonté de s'y adapter de façon la plus positive et constructive possible.

L'année scolaire se termine avec un effectif de 127 élèves. 2 élèves sont arrivés en cours d'année et 4 l'ont quitté. Pour la rentrée prochaine, les effectifs seront probablement en baisse avec une répartition très inégale : un effectif plus important que la moyenne chez les grands et les petits !

Le départ, obligatoire parce qu'inscrit dans la loi, de notre adjointe à la Vie scolaire Nathalie Tanguy va provoquer du changement dans la vie de l'école, que chacun aurait aimé éviter... Toutefois, l'équipe enseignante, qui reste la même, recherchera la meilleure organisation pour que les 5 classes fonctionnent de la façon la plus harmonieuse possible.

D'ici septembre, un événement clôturera l'année : c'est la kermesse du samedi 27 juin. Organisée par l'Amicale, les enfants et les professeurs espèrent qu'avec le beau temps attendu, elle sera un franc succès !

PLAN CANICULE

L'Institut National de Prévention et d'éducation pour la santé rappelle, dans une circulaire en date du 11 mai 2009, qu'une campagne d'information et de prévention des risques liés à la canicule a été mise en place pour l'année 2009 et que chaque personne intéressée peut retirer une brochure (plaquette orange) de précautions en cas de forte chaleur dans les mairies, pharmacies, réseaux d'assistance maladie ou de consulter par internet ces recommandations (www.inpes.fr).

INAUGURATION ACCÈS DE L'ÉCOLE

Désormais, entrées et sorties des enfants se font par la place de la Gare, l'accès devenant trop exigu par rapport au nombre d'enfants et de parents regroupés au moment des entrées et sorties des enfants.

Ce nouvel accès a été décidé en commun accord avec les parents des élèves, Madame Castillon directrice et des enseignants et le conseil municipal. Tous sont tombés d'accord sur les modalités de mise en place pour la sécurité des enfants et piétons. L'inauguration a eu lieu le lundi 9 mars avec la présence des enfants et des familles.



CHIENS ERRANTS

La divagation des chiens et des chats est interdite (art. L ; 215-5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes (risque d'accidents de la route, morsures) ainsi qu'à la salubrité publique (déjections canines, maladies). Les chiens et les chats errants sur le territoire communal sont donc capturés. Les animaux capturés en divagation sont alors conduits à la fourrière, située 8, rue François Monier au Mans où ils sont gardés pendant une période de 8 jours ouvrés (art. L.211-22 et L.211-25 du Code Rural). Au terme de cette période, l'animal qui n'aura pas été réclamé par son propriétaire est considéré comme abandonné et peut être, après avis vétérinaire, soit cédé à un refuge déclaré en préfecture où il pourra être adopté, soit euthanasié.

Tous les chiens et les chats restitués à leur propriétaire doivent être identifiés. La restitution ne peut avoir lieu qu'après paiement des frais de fourrière et d'identification (art.L.211-24 et L.211-26 du Code Rural).

COMICE AGRICOLE

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'organisation du comice agricole qui se tiendra les 5 et 6 septembre 2010.

Une première réunion pour composer le bureau a eu lieu le mardi 24 mars 2009.

Composition du bureau :

Président d'honneur : Michel Lelièvre

Président du comice : Claude Besnier

Vice Président : Bernard Corbion

Secrétaire : Gaston Glinche

Secrétaire adjoint : Guy Prudhomme

Trésorier : Roger Guillet

Trésorier adjoint : Romuald Mick

Membres du Bureau :

Guy Teissier, Daniel Yvon, Alain Besnier, Loïc Brillant, David Bourdin, Alain Georges, Michel Hy.

Une seconde réunion a eu lieu le lundi 25 mai 2009 avec des membres du bureau cantonal et d'une participation importante de volontaires pour connaître les premiers préparatifs du comice agricole des 5 et 6 septembre 2010.

Le bureau ne manquera pas de vous informer de la suite des événements et faire appel aux volontaires pour des postes spécifiques (décorations, caisse etc...).

JARDINIÈRES

La commission de fleurissement du village avait cette idée depuis de nombreux mois : remplacer les bacs de fleurs en ciment par une installation de jardinières en rondins de bois, à plusieurs niveaux dans 3 endroits de notre commune. Monsieur Guy Chrétien, conseiller municipal, retraité paysagiste a été de très bon conseil pour ces installations.



JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal, désirant améliorer l'aspect de ce lieu, a décidé de créer un jardin du souvenir. Toutes précisions sur la réglementation des opérations funéraires liées à une crémation sont disponibles en mairie. Par ailleurs, le 12 décembre 2008, la proposition de la loi Sueur a été définitivement adoptée.

“La proposition de Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, relative à la législation funéraire, a été définitivement adoptée après le vote par le Sénat, le 10 décembre, d'une version conforme à celui des députés. Le texte, qui confère un statut juridique aux cendres des défunts, indique que “le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traités avec respect, dignité et décence.”

Le texte prévoit qu'il est désormais interdit de conserver les urnes à domicile. La famille du défunt pourra :

- préférer le cimetière, soit en les inhumant dans une sépulture, soit en les déposant dans une case d'un columbarium, ou bien sceller l'urne sur un monument funéraire. Pour cela, les communes de plus de 2 000 habitants ou les EPCI de plus de 2 000 habitants et compétents en matière de cimetières devront installer un site cinéraire dans leur cimetière.
- disperser les cendres en pleine nature (sauf sur les voies publiques) après déclaration à la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt.

Le texte adopté prévoit, notamment, que “le terrain consacré à l'inhumation des morts est cinq fois plus étendu que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé des morts qui peuvent y être enterrés chaque année. Le site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation comprend un espace aménagé pour leur dispersion et doté d'un équipement mentionnant l'identité des défunts ainsi qu'un columbarium ou des espaces concédés pour l'inhumation des urnes.



GRIPPE H1 N1

Rappel de quelques mesures d'hygiène élémentaire pour limiter la propagation du virus :

Se protéger

Comment s'en protéger ?



Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous tousssez ou éternuez. Plus jetez votre mouchoir dans une poubelle et lavez-vous les mains.



En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant au 15

Pour toute information

0025.302.302
(0,15 euro/mn depuis un poste fixe)

www.casitecne-grispe.fr

Quand et par qui sont prescrits les antiviraux ?

Des médicaments antiviraux (l'Oseltamivir (Tamiflu) et le Zanamivir (Relenza)) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

Existe-t-il un vaccin pour se protéger de cette grippe ?

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de l'Organisation Mondiale de la Santé. Un délai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour qu'un vaccin soit disponible.

FÊTE DU 8 MAI

Municipalité, anciens combattants, porte-drapeaux et présidents d'associations se sont regroupés pour un dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Sillé le Philippe et de Chanteloup. Monsieur Michel Lelièvre, Maire a lu, à cette occasion, un message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Monsieur Jean-Marie Bockler. Le cortège se dirigea ensuite vers l'église de Saint Corneille où fut célébrée une messe par Monsieur le Curé Christian du Halgout en mémoire des hommes et femmes qui ont donné leur vie durant ce dernier conflit. De retour dans nos communes respectives et pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur était servi aux personnes présentes dans la petite salle polyvalente.



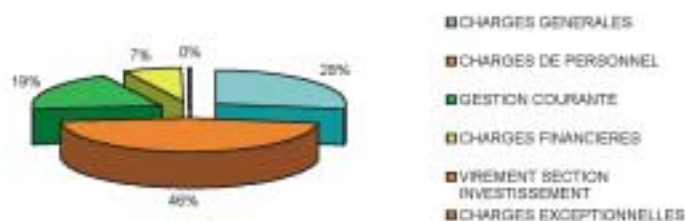
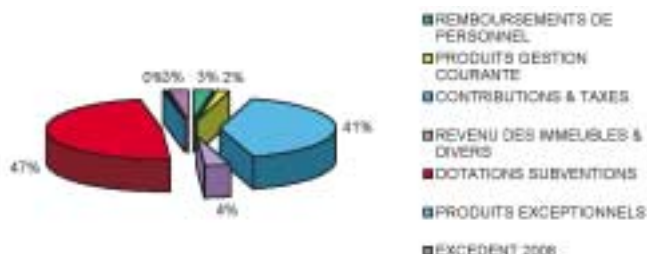
COMPTES DE GESTION DE LA COMMUNE

Recettes fonctionnement 2009

Remboursements de personnel	13 300
Produits gestion courante	8 400
Contributions et taxes	200 427
Revenu des immeubles et divers	17 900
dotations subventions	237 018
Produits exceptionnels	820
Excédent 2008	13 779
	491 644

Dépenses fonctionnement 2009

Charges générales	135 660
Charges de personnel	225 729
Gestion courante	92 804
Charges financières	35 791
Virement section investissement	1 560
Charges exceptionnelles	100
	491 644

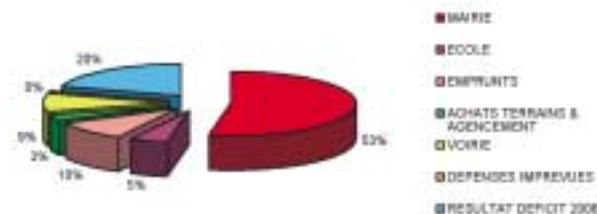
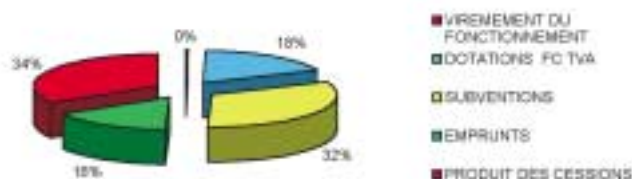


Recettes investissement 2009

Virement du fonctionnement	1 560
Dotations FC TVA	80 358
Subventions	143 357
Emprunts	70 000
Produit des cessions	150 000
	445 275

Dépenses investissement 2009

Mairie	235 000
École	22 500
Emprunts	43 342
Achats terrains et agencement	13 700
Voirie	40 007
Dépenses imprévues	1 560
Résultat déficit 2008	89 166
Total budget investissement	445 275



SUBVENTIONS

DÉPENSES	BUDGET 2009 en euros
Subventions organismes publics :	
C.C.A.S.	3 000
Subventions personnes droit privé :	
Basket	1 000
Club de Tennis	300
Association Sportive Espérance	2 000
Cantine Scolaire	14 100
Comité des Fêtes	1 200
A.F.R.	1 000
Club des Aînés Ruraux	500
Musique Harmonie et école de musique	200
Amicale sapeurs pompiers	1 000
Section U.N.C. A.F.N.	200
Souvenir Français	200
Amicale René Langlais	750
Ligue Défense des Animaux	484
Comice Agricole cantonal	320
Riverain de l'Huisne	193
Centre apprentissage Chambre des Métiers de la Sarthe	98
Centre de Formation CFBTP	140
Mairie de Bonnétable Réseau d'aides de l'Inspection	125
A.D.M.R.	158
Lycée professionnel Les Horizons St Saturnin	50
MFR Familles Rurales	50
Sarthe 72 portage repas	304
Restaurant scolaire Bonnétable	72
Secours Catholique et ennemis culture	200
TOTAL	27 644

LES TAXES COMMUNALES

Vu l'état du budget de notre commune, des investissements fait par la commune ses dernières années (école, atelier communal, salle polyvalente, remise en état de la voirie etc)... des travaux d'aménagement de la mairie, le conseil municipal décide, après une période de 10 années sans augmentation, de réévaluer certaines taxes et aussi de se rapprocher des moyennes départementales.

	2008	2009
Taxe d'habitation	9.41 %	10.16 %
Taxe foncière non bâti	28.16 %	29.84 %
Taxe foncière bâti	15.53 %	16.46 %
Taxe professionnelle	10.36 %	10.98 %

Comparatif des taux moyens 2009 au niveau départemental et national

	Départemental	National
Taxe d'habitation	15.59 %	14.57 %
Taxe foncière non bâti	34.73 %	44.81 %
Taxe foncière bâti	21.57 %	18.74 %
Taxe Professionnelle		15.87 %

FAMILLES RURALES

Notre local est situé dans l'ancienne école entre le 50 et le 50 bis de la rue principale, avec le point lecture, le billard français et l'aide à domicile pour laquelle les permanences restent inchangées : 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10 h 00 à 12 h 00.
Tél : 06.07.84.16.30.

Très belle saison pour l'activité gym avec des nouveaux jeux pour la rentrée d'octobre. Prévision de reprise et de fonctionnement selon le nombre d'enfants les lundi 5 octobre 2009 et mardi 6 octobre 2009 de 17 h 30 à 19 h 30.

Une permanence d'inscription se tiendra lundi 7 septembre 2009 de 17 h 00 à 19 h 30 à la salle polyvalente.

Les 40 adhérentes de l'activité gym adulte du jeudi soir sont invitées jeudi 1er octobre 2009 à 20 h 00 pour une première séance et le renouvellement de l'inscription.

Rappel : gym enfants et gym adultes certificat médical obligatoire (vous pouvez anticiper).

Pour participer à la préparation du comice de septembre 2010, familles rurales avec les aînés ruraux invitent petits et grands à la confection de fleurs lors d'atelier certains mercredis après midi au sein du local billard ou dans la salle polyvalente selon le nombre de bénévoles.

Contact : Roger Guillet 02.43.27.95.49 ou Christiane Poret.

Pour les chemins de randonnée, le tableau doit être installé de l'autre côté de la place. Une réunion d'information semble nécessaire à la bonne lecture du balisage.

AMICALE RENÉ LANGLAIS

C'est avec vos compliments et vos encouragements que notre association a clôturé l'année scolaire 2008 en beauté et nous vous en remercions très sincèrement, cela nous a fait extrêmement plaisir.

En ce que concerne notre dernière manifestation :

Malgré une météo incertaine, le défilé de Carnaval a été un vrai succès. C'est dans la joie et la bonne humeur que parents, enfants et enseignants ont défilé dans les rues de notre village, accompagnés des musiciens de l'harmonie de la Vive Parence. Cette magnifique journée s'est terminée par une dégustation de crêpes faites par les parents et offertes aux enfants de l'école et par l'embrassement de "Madame Carnaval" pour annoncer l'arrivée du printemps.

Un carnaval nouvelle formule :

- réalisé au sein de l'école pour être encore plus proche des enfants
- des horaires changés afin de composer avec les activités sportives et la sieste des plus petits
- un défilé plus court adapté aux plus jeunes enfants.

Carnaval sera donc reconduit l'année prochaine dans ces mêmes conditions. Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette journée.

L'Amicale tient particulièrement à remercier Monsieur Le Maire, Monsieur Glinche et les Conseillers Municipaux de l'intérêt qu'ils portent à notre association et de leur soutien.

Dates à retenir : kermesse de l'école le samedi 27 juin 2009.

Composition du bureau :

M^{me} Aurélie Coulais, *Présidente*
M^{me} Laurence Boinard, *Vice-présidente*
M^{me} Manuella Guillier, *Trésorière*
M^{me} Sylvia Connan, *Secrétaire*
M^{me} Peggy Beau, *Secrétaire adjointe*

Site internet de l'amicale :

<http://amicale-ecole-de-sille-le-philippe.e-monsite.com>

COURSE CYCLISTE

La course cycliste a lieu, comme les années précédentes, le lundi de Pentecôte, 1^{er} juin. Le départ a été donné à 14 h 30. Les coureurs ont parcouru 18 tours sur le circuit habituel de 6,200 kms. Cette épreuve était organisée par le M.S.V. (Le Mans, Sarthe Vélos) et le comité des fêtes de Sillé le Philippe.

Le vainqueur de l'épreuve masculine édition 2009 est Jérôme Chantepie de Pontvallain.



CLUB DE FOOT

Au club sportif, le football pratiqué cette saison n'a pas permis de maintien de nos deux équipes seniors dans leur championnat respectif. L'une et l'autre étant reléguées en division inférieure. Un effectif trop juste en quantité et en qualité (manque de buteurs) nous a posé problème. Heureusement, les anciens en surnombre sont venus prêter main forte et ont évité un forfait général de l'équipe réserve. Merci les vieux !...

Souhaitons, pour la saison prochaine, l'arrivée de nouveaux joueurs, dont un gardien de but, avec l'espoir de reprendre place au niveau supérieur.

Nos vétérans ont obtenu des résultats mitigés mais positifs dans l'ensemble et finissent en milieu de classement. C'était l'objectif ! au moins une satisfaction.

Pour la seconde année, nos jeunes s'épanouissent le mercredi de 17 h 30 à 19 h sous la houlette de bénévoles que l'on remercie. L'effectif augmente et les résultats sont encourageants.

Les nouveaux adeptes peuvent prendre contact auprès d'Alain BUSSON au 06 18 51 35 85 ou d'Olivier BLUTEAU au 06 07 38 64 95.

Remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré pour que vive le football dans notre village, soit par leur travail, soit par leur participation financière.

Le club sportif organise le mardi 14 juillet 2009 un repas entrecôte-frites, nous vous y attendons !

ASSOCIATION TENNIS

La saison 2008-2009 est finie :

Les finales du tournoi double du 26 janvier 2009 ont vu comme vainqueurs Pauline, Maxime et Jess, Anne-Sophie.

Les 4 finales du tournoi simple ont eu lieu le 30 mai 2009.

Les 2 groupes de l'école de tennis font leur propre tournoi.

La prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 11 septembre 2009 à la salle polyvalente à 20 heures :

- A partir de 18 heures vous pourrez acheter vos cartes pour la saison 2009/2010

- Inscrire vos enfants à l'école de tennis.

Des cours de tennis adultes sont toujours prévus : contacter Jean-Paul Travers au 06 76 33 28 55.

Tous les nouveaux habitants sont les bienvenus. Bon tennis à tous.

Le président, Jean-Paul Travers.

SOUVENIR FRANCAIS

Le congrès du Souvenir Français a eu lieu cette année à Solesmes en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Cette cérémonie religieuse suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts et au carré militaire était présidée, cette année, par le contrôleur général des armées, le Général Delbauffe.

AINES RURAUX DE SILLE LE PHILIPPE

Le 17 décembre 2008 a eu lieu le repas annuel qui a réuni 96 personnes dans une ambiance amicale. Le 14 janvier 2009, le club a tenu son assemblée générale au cours de laquelle il a été fait le point sur l'année écoulée ainsi que les projets pour l'année 2009. Les activités ont été reconduites (randonnée du lundi, cartes le jeudi et boules le vendredi). Avec nos amis de Torcé et Lombron, nous avons randonnée sur chacune de ces communes suivi d'un repas... Le 13 mai 2009 notre concours de boules a connu un beau succès avec 116 participants, auquel il faut ajouter 55 personnes ayant joué aux cartes.

Les dates des manifestations à venir sont les suivantes pour 2009 :

- Concours de boules, interclubs le 20 juillet
- Bals les 26 août et 30 septembre
- Concours de belote le 21 octobre
- Le 9 septembre, aura lieu à Sillé la randonnée avec Torcé et Lombron.
- Le mercredi 10 décembre nous nous retrouverons pour notre repas de fin d'année.

Le 9 juin 2009 le club a organisé un voyage dans la région de Guérande qui a suscité l'intérêt de nos adhérents puisque notre car de 53 personnes était complet. Lors de l'assemblée générale de début 2010, des décisions importantes seront à prendre puisqu'il sera procédé au renouvellement du conseil d'administration du club. A ce jour, seulement 4 personnes sont susceptibles d'être candidates. Aussi, au risque de nous répéter, il est vital que de nouvelles personnes viennent nous rejoindre au sein du conseil. Nous faisons appel notamment aux jeunes retraités afin qu'ils nous rejoignent et ainsi de pouvoir continuer et faire évoluer des activités du club. Afin de pouvoir nous inscrire pour le calendrier cantonal, nous avons besoin de connaître rapidement les futurs candidats. Aussi, si vous voulez vous impliquer, merci de contacter la présidente Christiane PORET.

UDOM

Le voyage organisé par l'UDOM a eu lieu, cette année le 16 mai avec la visite des Florales à Nantes. Le Congrès aura lieu le 17 octobre 2009 pour le 50ème anniversaire et se tiendra au forum parc des exposition au Mans avec un repas spectacle ouvert à tous et animé par la Troupe TYMBEL Compagnie OBSESSION de 23 éléments. Spectacle attractif et dansant.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Résultat de la visite du jury intercommunal du 26 juillet 2008

Maisons avec jardin : 1- Joël Besnier ; 2 - Daniel Plessis ; 3- Maurice Pissot ; 4 - Michel Hy ; 5 - Roger Pesson.

Maisons avec décor floral sur rue : 1 - Claude Tronchet ; 2 - Edmond Besnier ; 3 - Roger Cabaret ; 4 - Roger Brillant ; 5 - Jacky Yvon.

Maisons avec balcon : 1 - Claude Besnier ; 2 - Robert Liget ; 3 - Alphonse Cormier ; 4 - Joël Barbet ; 5 - Marcel Mercier.



CANTINE SCOLAIRE

Depuis le début de l'année, nous avons organisé quelques repas à thèmes (Carnaval, Pâques) et deux autres manifestations : **un Loto le 27 mars** ; une salle polyvalente presque remplie et une bonne participation des parents dont les enfants mangent à la cantine ; **une randonnée VTT et Pédestre** qui a connu un vif succès puisque 368 vététistes et 155 marcheurs ont participé, une journée réussie avec beaucoup de personnes de la commune.

Les enfants CE 1, CE 2, CM 1, CM 2 avaient un parcours de 12 kms avec départ groupé, accompagnés des parents d'élèves sous la conduite de Hugues Pauloin et Laurent Boulay, ce dernier professeur des élèves CE 1 et CE 2.

Bravo à Franck Lanoë, Pascal Louvet et Roger Guillet pour l'organisation de cette journée. Merci à tous les bénévoles et à tous les sponsors qui ont contribué à la réussite de cette journée.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE : Tél. 02 43 27 51 08 ; Fax 02 43 27 39 66.
mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du lundi au jeudi de 14 h 00 à 17 h 45

Le vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 30

Les modifications des horaires d'ouverture sont signalées aux portes de la Mairie ainsi que chez les commerçants.

M. Michel LELIEVRE, Maire,
M. Roger MEDARD, 1^{er} Adjoint,
M. Gaston GLINCHE, 2^e Adjoint,
M. Jean-Yves CORBION, 3^e Adjoint
M. Daniel GOUPIL, 4^e Adjoint

sont disponibles sur simple rendez-vous.

BUREAU DE POSTE : Tél. 02 43 27 56 91.

Ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h.

POMPIERS : En cas de sinistre, appeler le 18.

SAMU : Le 15.

GENDARMERIE DE SAVIGNÉ-L'ÈVÈQUE : Tél. 02 43 27 50 11.
Pour toute urgence, jour et nuit, composez le 17.

ÉCOLE RENÉ LANGLAIS : Tél. 02 43 27 53 46.

CURÉ DE LA PAROISSE : Christian du Halgouet
Tél. 02 43 27 50 62. c.duhalgouet@orange.fr

HORAIRES DES MESSES POUR SILLÉ-LE-PHILIPPE :

Il n'y aura pas de messe en juillet et en août à Sillé-le-Philippe.
À partir de septembre, messe tous les troisièmes samedi de chaque mois à 18 h 30.

QUI APPELER ? QUI PRÉVENIR ?

EDF : Tél clientèle : 0 800 400 916 -

Dépannage : 0 800 333 072 (préparer référence client).

GÉNÉRALE DES EAUX : 0 811 902 902 (préparer référence client).

ASSAINISSEMENT SOAF :

Tél renseignements/dépannage : 0 800 678 948 (référence client).



Ce bulletin est imprimé sur du papier certifié PEFC.